



# DES BORDEAUX vraiment supérieurs...

► Une dégustation à l'aveugle pour découvrir les véritables talents...

Dans l'esprit du consommateur belge, et ce malgré la progression impressionnante des vins étrangers, c'est-à-dire, pour beaucoup de nos compatriotes, non français, le terme Bordeaux reste synonyme de qualité.

Certes, l'image de ces monstres sacrés que sont les grands crus classés est pour beaucoup dans ce a priori favorable mais ceux-ci n'étant malheureusement plus depuis longtemps accessibles au commun des mortels, le buveur moyen s'est rabattu avec sagesse sur des bouteilles nettement plus abordables.

Et qui en fin de compte, à coût égal, lui procurent autant de satisfaction que des produits plus exotiques sans doute, mais pas nécessairement moins chers.

Pour mémoire, les AOC Bordeaux et Bordeaux Supérieur représentent aujourd'hui plus de la moitié du vignoble bordelais, formant le plus ensemble de vins de qualité au monde.

Parmi elles, l'appellation Bordeaux Supérieur concerne

aujourd'hui 804 producteurs pour une production moyenne de près de 418 300 hectolitres, soit plus de 65 millions de bouteilles !

Ce qui lui place au deuxième rang en volume des appellations rouges du Bordelais, la première étant l'appellation Bordeaux rouge avec près de deux millions d'hectolitres.

Synonyme de qualité, l'appellation Bordeaux Supérieur présente un cahier des charges extrêmement rigoureux, qui a pour objectif de permettre au vin de présenter une expression de terroir optimale.

**AINSI, À CÔTÉ** d'une sélection drastique des cépages mis en œuvre, ceux-ci doivent être issus de vignes anciennes et plantés sur les meilleures parcelles.

Les vinifications, rigoureusement codifiées, doivent être suivies d'un élevage de neuf mois minimum. Si tous les produits ne sont pas encore mis en bou-

teille au domaine, c'est tout de même le cas pour près de 85 % d'entre eux.

À l'arrivée, ces exigences permettent au consommateur de s'offrir, souvent pour bien moins de dix euros, des bouteilles qui présentent sans problème des caractéristiques de dégustation qui font penser à des breuvages nettement plus coûteux.

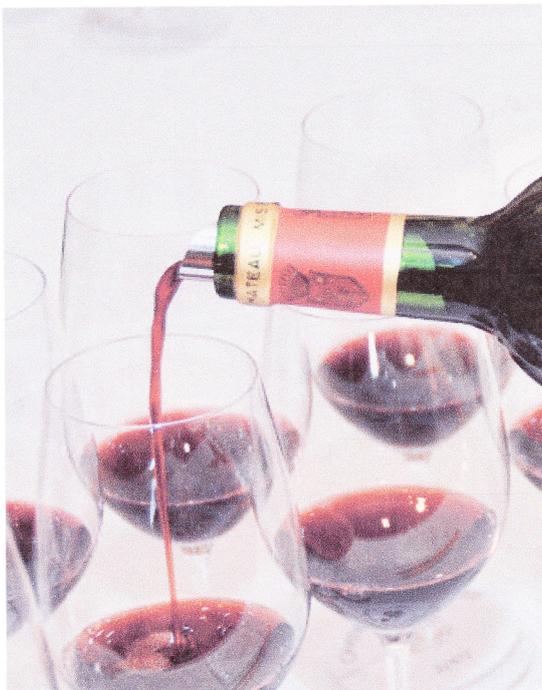
**AU SEIN DE CETTE** famille que l'on pourrait déjà qualifier de privilégiée, la profession désigne chaque année ce que l'on appelle les Talents. Ces vins font chaque année l'objet, pour le millésime qui vient d'être mis sur le marché, d'une sélection très sévère, à Bordeaux même.

Ceux d'entre eux qui passent le cap de cette première épreuve sont alors envoyés à Paris, pour une grande finale qui est opérée sur le mode d'une dégustation à l'aveugle réalisée par une trentaine de professionnels du vin de et de la gastronomie.

Une belle brochette parmi lesquels, l'auteur de ces lignes avait une fois de plus le privilège de se retrouver cette année.

C'est ainsi que sur un échantillonnage de 25 Bordeaux Supérieur 2011 (vendus entre 5,80 et 15,95 € TTC, prix grand public

85 % des produits sont mis en bouteille au domaine



Les vins qui sont dégustés sont dissimulés à la vue des membres du jury. © BIDAINE

départ propriété), chaque dégustateur a noté, sans savoir quelle étiquette se cachait sous les caches dissimulant les bouteilles, ses six vins préférés et ainsi permis de dégager un peloton de six vins que je vous livre ici :

- 1. Château Couronneau - Cuvee Pierre de Cartier 2011.
- 2. Grand Vin de Reignac 2011.
- 3. Château de la Cour d'Argent 2011.
- 4. Château Lamothe Vincent

Héritage 2011.

■ 5. Château La Verrière 2011.

■ 6. Château Saint Barbe 2011.

Six bouteilles d'un rapport qualité prix tout à fait séduisant, donc, et qui méritent largement leur qualificatif de Talen, à l'image de ceux qui les élaborent.

## Vers un Bordeaux 1<sup>er</sup> cru ?

Voilà déjà pas mal d'années que le Syndicat des appellations viticole des AOC Bordeaux et Bordeaux Supérieur se démène pour créer une nouvelle dénomination Bordeaux 1<sup>er</sup> Cru. Celle-ci remplacerait l'actuel Bordeaux Supérieur, afin de créer une appellation régionale plus haut de gamme qui valoriserait la qualité des vins.

En effet, pour de nombreux spécialistes, l'appellation Bordeaux Supérieur actuelle ne met pas assez en valeur la qualité des produits et le travail des viticulteurs.

Toutefois, si l'Assemblée Générale du Syndicat a validé le 3 juillet 2009 le Cahier des Charges de l'AOC Bordeaux 1<sup>er</sup> Cru, il faudra encore attendre quelques années avant de voir apparaître cette mention de Bordeaux 1<sup>er</sup> cru sur une bouteille, bon nombre de résistances se faisant encore sentir dans la région...

Ph. B.

